

Association de Défense des Riverains de la Voie Mère

2019-02A

Calais, le 28 mars 2019

CR de la Réunion du 19/03/2019 avec les responsables de la Région Hauts de France

Région Hauts de France :

- M. DHERSIN, Vice-Président Transport.
- M. TOPIN Stéphane, Délégué auprès du vice-président transport.
- M. QUINONES Nicolas, directeur général adjoint aux transports et aux ports.
- M. SEGARD Arnaud, Directeur adjoint transport
- M. CASATTA Jason, Délégué de la VP aux ports

Association de Défense des Riverains de la Voie mère :

- M. PROBST Jean-Benoit, Président.
- M. BOURET Christophe, trésorier.
- M. GOUVERNEUR Jean-Pierre, secrétaire.
- M. DEMASSIEUX Claude, secrétaire adjoint.

Alors que nous nous apprêtions à envoyer un courrier au Président de la Région pour déplorer l'inertie sur ce dossier et solliciter un rendez-vous attendu depuis plusieurs mois, nous avons été contactés par Monsieur TOPIN, Délégué auprès du Vice-président transport, pour nous proposer un rendez-vous au siège du Conseil Régional à Lille, le 19/03/2019 à 8h30.

INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

Le projet initial de développement du fret ferroviaire dans le cadre du projet Calais port 2015 prévoyait la création d'une nouvelle déserte à l'est dédiée.

Ce projet n'a pas été poussé par les décideurs politiques de l'époque.

De ce fait, les trains de fret très longs et très lourds empruntent l'ancienne voie mère qui est une voie urbaine très proche des habitations et pas du tout conçue pour ce type de trafics.

Les riverains de la voie mère sont confrontés aux nuisances liées aux passages de convois de fret (vibrations, bruit, poussières) et ne comprennent toujours pas comment de telles décisions d'ouvertures d'autoroutes ferroviaires urbaines ont pu être prises, sans en mesurer les conséquences pour l'environnement (Calais/Le Boulou, Calais/Orbassano, Calais/Macon).

Le trafic a plus que doublé par rapport au trafic prévisionnel qui nous a été annoncé par le Sous-Préfet en décembre 2018 (environ 15 trains par semaine). On constate actuellement une quarantaine de passages de trains par semaine (y compris les mouvements de matériel roulant). Ceux-ci sont également plus longs et passent principalement la nuit.

Le Président revient ensuite sur les réunions de concertation volontaire organisées par SNCF réseau qui ont eu lieu au cours du mois de mai 2018.

Lors de la réunion publique de synthèse qui a eu lieu le 31 mai 2018 à la Chambre de Commerce et d'industrie de Calais Monsieur le Vice-Président de région au transport F. DHERSIN a fait des annonces qui n'ont pas été tenues :

- aucune réunion publique n'a eu lieu depuis près d'un an alors qu'il s'était engagé à assurer un suivi régulier avec les riverains.

- le projet de contournement par l'est devait être étudié et un retour devait être apporté.

Une table ronde devait être organisée sur ce sujet vers le 15 octobre 2018.

- SNCF réseau devait communiquer le résultat de ses études visant à dévier le passage rue DUGUAY TROUIN. Un délai de 6 mois pour les études complémentaires avait été annoncé.

Il y a bien eu un COPIL entre des représentants de la Région, de la SNCF, de l'Etat et un représentant de la ville de Calais, qui a eu lieu le 4 décembre 2018 à Lille, mais notre association n'y a pas été invitée et les résultats des études complémentaires ne nous ont pas été communiqués.

Depuis, c'est le silence total des différentes parties. Y a-t-il souhait d'enterrer le dossier et les revendications des riverains tout en continuant de faire passer malgré tout les convois.

Les autres membres de l'association interviennent à leur tour et développent les points suivants :

Notre association a pourtant fait des propositions d'aménagements de bon sens, qui sont restées pour l'instant lettre morte :

Aménagements mineurs consistant à mettre en place des passages à niveau automatiques piétons pour éviter que les trains ne klaxonnent.

- TECHNICENTRE : Modification du choix du faisceau de passage des convois : il existe 18 faisceaux, il serait beaucoup plus pertinent de faire passer les trains au milieu du technicentre et non le long des habitations. Il n'y a pas d'obstacle technique, il suffit juste que les différentes filiales de la SNCF (Réseaux et Rail) se coordonnent.

- DUGUAY-TROUIN : Changement du tracé - Utilisation de l'ancienne voie Quai de la Loire, création d'une nouvelle voie passant par Umicore, avec 2 possibilités :

a) utilisation de l'ouvrage d'art existant enjambant le canal et passage devant les entrées des usines rue des Garennes.

b) utilisation d'un nouvel ouvrage d'art et passage au nord des usines (solution préférée par SEPD) et l'Association.

NOTA : Il est important et urgent de lancer une DUP (Déclaration d'Utilité Public) nécessaire pour l'acquisition du terrain d'UMICORE par la région.

Ce projet alternatif n'augmentera pas le coût global du projet de plus de 10 millions d'euro comme l'indique la SNCF.

En effet, le passage des trains rue DUGUAY-TROUIN nécessite l'achat de terrains aux riverains et aux usines, une modification du rayon de courbure (pour permettre d'augmenter la vitesse des trains), le reconditionnement complet de la voie l'ajout d'un tapis anti vibratiles, la pause de murs anti bruit et de caténaires pour l'électrification de la voie, la modification des passages à niveau rue des garennes. Par contre, le contournement par UMICORE, nécessite la pause de voies, mais permet d'économiser les travaux cités ci-dessus, et présente un parcours plus court.

Une salle de sports a été construite à proximité du carrefour Descartes et la construction d'un nouveau passage à niveau ne pourra pas avoir lieu. D'où une économie substantielle sur le projet.

Enfin, en cas de passage par UMICORE, cela permettra de maintenir l'exploitation de l'autoroute ferroviaire pendant les travaux, ce qui ne serait pas le cas en cas de passage rue Duguay-Trouin.

Les membres de l'association constatent un énervement grandissant des riverains et une grande déception vis à vis des responsables de cette situation.

Nous avons déjà calmé les esprits, mais jusqu'à quand.

Il est fait remarquer que nous attendions beaucoup de l'intervention de la région sur ce dossier, et que nous avons été très déçus par les résultats.

Monsieur DHERSIN nous indique en premier lieu que le chiffrage précis n'a pas été réalisé, mais que le contournement par l'est coûterait aujourd'hui plus de 300 millions d'euros, car il y aurait des expropriations à prévoir, les travaux sur la voie Calais – Dunkerque que devrait utiliser en partie l'autoroute ferroviaire ne l'ont pas pris en compte, il faudrait prévoir un retournement de train à Coulogne... Bref, ce contournement par l'est n'est pas prêt de voir le jour.

M. DHERSIN nous fait part du remplacement du Directeur transport décédé et de l'arrivée récente de son remplaçant Nicolas QUINONES. L'absence de Directeur a fait perdre du temps. Le Vice-Président aux transports de la Région nous indique ensuite que l'avancement de ce dossier n'est pas seulement de son ressort, mais aussi celui de la Vice-Présidente de Région chargée des ports (Mme BOUCHART) qui ne souhaitait pas avancer sur le dossier et a remis plusieurs rendez-vous proposés par Monsieur DHERSIN. Surprise pour les membres de l'Association.

Il nous indique également que la Région n'est pas suivie par la SNCF qui décide, avec l'Etat, de ce qui est à faire et ne répond pas aux demandes. Ainsi, concernant la région Hauts de France seulement 20 %

de l'enveloppe du contrat de plan Etat-Région 2015-2020 est aujourd'hui engagé. L'Etat freine des quatre fers et la région ne peut engager seule.

M. DHERSIN annonce enfin qu'il va intervenir auprès des intéressés pour diffuser un calendrier de réunions dans un délai maxi de 2 à 3 semaines.

CONSTAT

Nous notons qu'il est très difficile de réaliser un projet avec autant de décideurs et d'intervenants, mais rien n'est impossible quand il y a la volonté. Y en a-t-il une?

Nous réitérons notre demande de réunir autour d'une table tous les acteurs (Région, Préfet (Etat), SNCF, Association, Mairie de Calais) pour avancer sur ce dossier → Action de la Région

Ces travaux de modernisation sont repris au Contrat de Plan Etat Région (CPER) 2015-2020 pour un montant estimé à 53 M€.

Le financement est assuré par l'Etat à hauteur de 80 % et par la Région Hauts-de-France à hauteur de 20 %.

Il faut absolument intervenir pour allonger le délai de disponibilité du budget pour les travaux, et s'assurer qu'il ne soit pas utilisé pour d'autres actions.

Le CA de l'Association se réunira le 26 avril à 18h00 pour discuter des éléments apportés par la Région et des actions à mener.

Jean-Benoît PROBST
Président



J-Pierre GOUVERNEUR
Secrétaire



- Copie :
- Membres présents
 - Maire de Calais (Vice Présidente Région) et 1^{er} adjoint M. Agius
 - Membres non présents de l'Association
 - M. Le Préfet du Pas de Calais
 - M. Le Sous Préfet de Calais

Coordonnées Responsables Association :

PRESIDENT :

M. PROBST Jean-Benoît
24 quai de Danube 62100 CALAIS
Tél : 06.03.97.93.92

SECRETARE :

M. GOUVERNEUR Jean-Pierre
155 rue Duguay-Trouin 62100 CALAIS
Tél : 06.87.23.46.74